

La non-mixité féministe : *pour* les femmes ou *contre* les hommes ?

Alban Jacquemart

Le choix de se réunir entre femmes répond à des objectifs variés au sein des mobilisations féministes. Revenir sur l'histoire et les significations de ces pratiques militantes permet de dépasser les idées reçues associées à la non-mixité.

Il est faux de prétendre que la non-mixité n'imprègne pas fondamentalement la vision du monde et de la société de celles qui y recourent et qu'elle ne peut pas favoriser la tentation d'un repli communautaire. Comment croire qu'il n'y a aucun lien de causalité entre l'isolement des femmes de toute présence masculine dans des réunions féministes et la diffusion de discours simplificateurs où 1, tous les hommes, du prédateur au féministe, sont mis dans le même panier; et 2, toutes les femmes qui s'opposent à ces discours sont présentées comme des antiféministes ou des alliées objectifs [sic] de l'ennemi ?

Discours de Raphaël Enthoven, Université d'été du féminisme organisée par Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, 13 septembre 2018.

Sous des traits plus ou moins savants, l'attaque de Raphaël Enthoven contre la non-mixité féministe rapportée ci-dessus reprend à son compte (une partie de) la vulgate anti non-mixité : cette pratique renverrait à un projet (éventuellement caché) de séparatisme des sexes animé par ce qui est généralement désigné comme une haine des hommes. Mais que disent les féministes de la non-mixité ? Comment et pourquoi la pratiquent-elles ? Le détour par l'analyse historique et sociologique de cette pratique militante qui a plus d'un siècle d'existence permet de dépasser les caricatures pour saisir les significations de la non-mixité féministe¹.

Les femmes font leurs preuves

Le mouvement féministe qui se constitue en France à partir des années 1870 est caractérisé par la mixité et voit s'imposer un homme, Léon Richer, comme figure centrale. Si la place dominante des hommes fait rapidement débat parmi les militantes, ce n'est qu'à partir des années 1890 que la non-mixité apparaît. Mais loin d'incarner un féminisme radical séparatiste, elle est d'abord le fait de la frange modérée du féminisme qui émerge avec le ralliement d'associations féminines philanthropiques à la cause des droits des femmes (Klejman et Rochefort 1989, p. 103-109). La non-mixité devient dès lors une preuve des capacités et compétences politiques des femmes dans un contexte où la division sexuée des rôles réserve ces compétences aux hommes et assigne les femmes à la sphère privée. Le Congrès international des œuvres et institutions féminines, qui se tient en 1900 à Paris et inscrit durablement les associations féminines philanthropiques dans le mouvement féministe, fait ainsi le choix de comités d'organisation exclusivement féminins pour « prouver encore que les femmes jouissaient aussi des mêmes facultés organisatrices² ». La création du Conseil national des femmes françaises (CNFF) en 1901, réservé aux femmes et regroupant

¹ Cet article s'appuie sur le travail d'enquête par archives et entretiens restitué in Jacquemart 2015.

² *Congrès international des œuvres et institutions féminines, tenu du 18 au 23 juin 1900*, Imprimerie typographique Charles Blot, Paris, 1902, p. 9.

toutes les tendances du féminisme, de la branche philanthropique et modérée à la plus radicale, mais dominé par la première, consacre ainsi durablement la pratique de la non-mixité au cours de la Troisième République³.

C'est donc principalement sous l'influence du féminisme modéré que la non-mixité se diffuse comme une pratique militante féministe légitime. Ainsi, à partir des années 1910, la majorité des associations féministes continuent d'accepter les hommes mais réservent les fonctions dirigeantes aux femmes. La non-mixité sous la Troisième République permet donc de faire la preuve des capacités des femmes à organiser un mouvement politique et à être des actrices politiques. Mais elle se charge aussi progressivement d'une deuxième signification : elle garantit aux femmes le contrôle politique de leur lutte. En instaurant la non-mixité (*a minima*) de la direction des associations, les militantes s'assurent en effet l'autonomie de définition des revendications et des stratégies. Le contrôle politique du mouvement par les femmes joue par exemple un rôle crucial dans la mise à l'agenda de la revendication du droit de vote et d'éligibilité des femmes au sein des mouvements féministes (Jacquemart 2017). Tandis que de nombreux hommes, au premier rang desquels Léon Richer, préconisaient d'attendre la réforme du Code civil napoléonien avant de revendiquer le droit de vote, le contrôle des associations féministes par les femmes au début du XX^e siècle est l'occasion de la mise à l'agenda de la revendication suffragiste dans l'ensemble du mouvement féministe.

Figure 1. Déléguées aux États généraux du féminisme organisé par le Conseil national des femmes françaises, Paris, 1929



En haut de gauche à droite : Mmes Eugénie Weill ; de Corlieu ; Mlles Tollay ; Louise Thuliez ; Mme Brunshvic ; Mme Violet ; Mlle Huguette Godin ; Paule Herfort ; Mme Malaterre-Sellier ; Mlle Alice La Mazière ; Claire de Pratz ; Huguette Garnier ; Auché Viollis ; Sellier ; Blanche Vogt.

En bas de gauche à droite : Mme Marx Lazard ; Mlle Zanta ; Mmes Robert Mourod ; Fonsèque ; Jane Misme ; Avril de Sainte-Croix ; Pichon-Landry ; Legrand-Falcot ; Chevalier-Marescq ; Bouviers ; Marguerite Durand.

Source : *La Revue mondaine illustrée*, 1929.

« On est pour les femmes »

Largement affaibli à partir de 1945, le mouvement féministe est *de facto* un mouvement de femmes jusqu'aux années 1960, sans que la non-mixité ne soit revendiquée. En revanche, l'émergence d'une nouvelle génération féministe à partir de 1970 s'accompagne d'une théorisation de la non-mixité comme une garantie de contrôle des femmes sur le mouvement mais aussi comme un support de libération individuelle et collective. En effet, les militantes du Mouvement de

³ Les statuts mentionnent que les associations affiliées doivent nommer une déléguée (article 5) et que les adhésions individuelles ne sont possibles que pour « des femmes qui auront rendu des services notoires à la cause féministe » (article 7) (Centre des archives du féminisme, Fonds CNFF, 2 AF 4, Statuts du CNFF).

libération des femmes (MLF) privilégient d'abord les groupes de parole entre femmes (Charpenel 2016) comme levier de politisation : « quand 25 millions de femmes ont le même problème, il cesse d'être individuel⁴ ». Mais le choix de la non-mixité est aussi le fruit d'expériences militantes passées marquées par la monopolisation du pouvoir par les hommes et la marginalisation des femmes : dans les groupes d'extrême gauche qui se constituent au fil des années 1960 et pendant les mobilisations de mai-juin 1968 (Zancarini-Fournel 2002), les femmes sont reléguées à des tâches subalternes (principalement d'organisation matérielle de la vie militante), délégitimées dans leurs prises de parole et écartées des lieux de décision.

Revendiquée et théorisée, la non-mixité devient particulièrement visible et est alors attaquée comme anti-hommes. Cette vision est contestée par les militantes, à l'image de l'une d'entre elles interviewée par la télévision en 1972 : « Pourquoi contre les hommes ? Vous êtes drôle, à chaque fois qu'on parle du MLF, on dit "vous êtes contre les hommes", c'est pas vrai, on est pour les femmes... de toute façon, la moitié des bonnes femmes elles vivent avec un bonhomme, donc alors je vois pas pourquoi on serait contre les hommes⁵ ! » Au-delà de cette mésentente sur le sens de la non-mixité, les critiques de la non-mixité sont également aveugles aux réalités des mobilisations féministes des années 1970. En effet, si l'entre-femmes est revendiqué, il est loin de faire disparaître la mixité des luttes féministes. D'abord, des mobilisations, des collectifs ou des actions féministes continuent d'être investis par des femmes et des hommes. C'est en particulier le cas lors de la campagne pour l'avortement libre et gratuit en 1973-1974 (Pavard 2012). De surcroît, loin d'être spontanément considérée par les militantes comme acceptable voire enviable, la non-mixité n'est que progressivement apprivoisée par la grande majorité des militantes et ne se généralise finalement que dans la seconde moitié des années 1970 (Jacquemart et Masclet 2017).

Autrement dit, si les militantes en viennent progressivement à la non-mixité dans une partie de leurs engagements, ce n'est pas parce qu'elles sont anti-hommes mais parce qu'elles expérimentent à la fois la reproduction des inégalités sociales de sexe en contextes mixtes⁶ et la portée libératrice de l'entre-femmes⁷. D'un côté, les groupes mixtes, en particulier pour la libéralisation de l'avortement, sont l'occasion d'une reproduction des rapports sociaux de sexe (et en particulier d'une division sexuée du travail militant) dénoncés par les militantes : « les femmes ont retrouvé leur rôle traditionnel d'infirmière, d'assistante sociale, de confidente », rapporte par exemple une militante d'un groupe MLAC⁸. De l'autre côté, la non-mixité est souvent vécue comme une expérience qui permet de s'exprimer librement : « entre femmes, on se sent bien. Il n'y a que là que je me sens libre de chercher et de faire ce qui m'intéresse », explique par exemple une militante d'un groupe femmes à Besançon⁹. Dès lors, bien loin d'un projet séparatiste que certains pensent déceler, la non-mixité féministe des années 1970 est avant tout un mode d'action politique qui s'impose au fil des expériences comme un moyen privilégié de lutter pour l'égalité des sexes dans la société.

⁴ « Contre le terrorisme mâle », *L'Idiot international*, n° 8 et 9, 1970.

⁵ Voir : www.ina.fr/video/CAF95053716/assises-mlf.fr.html, Journal télévisé de la nuit, ORTF, 15 mai 1972, « Assises du MLF ».

⁶ Particulièrement dans les groupes MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception). Voir Pavard 2009.

⁷ En tout cas pour celles qui partagent des caractéristiques sociales proches. La non-mixité des sexes se heurte en effet aux rapports sociaux de classe, de sexualité ou de race produisant des expériences différenciées (Jacquemart et Masclet 2017, p. 237-240).

⁸ La contemporaine, Dossier France, MLAC, 1973-1974, F Delta 532, texte dactylographié « Les groupes MLF de quartiers travaillent dans le MLAC », s.d. [vers la fin de l'année 1974].

⁹ *La Bulletine bisontine*, n° 1, 1980.

« L'homme est l'avenir du féminisme »... ou pas

Cette norme de la non-mixité, qui s'impose dans les collectifs féministes à la fin des années 1970, ne sera rediscutée qu'à l'occasion de l'émergence d'une nouvelle génération militante à la fin des années 1990. L'association Mix-Cité, créée en 1997, incarne ce changement en revendiquant la mixité de la lutte féministe et la nécessaire participation des hommes : « il est des évidences qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler : les transformations des rapports de sexes impliquent les deux sexes¹⁰ », soulignent ainsi deux de ses membres fondateurs. Cette rhétorique de la mixité féministe comme levier de la transformation sociale va se diffuser tout au long des années 2000 et 2010. Comme le résume en 2011 le blog féministe Les Martiennes, dans un article intitulé « L'homme est l'avenir du féminisme » : « Après tout, s'il s'agit de rééquilibrer les pouvoirs entre les sexes et de se libérer des stéréotypes, autant que tout le monde s'y mette ensemble, non¹¹ ? »

Cette affirmation apparemment marquée du sceau du bon sens va cependant se heurter à la réalité des rapports sociaux de sexe. Des associations aussi différentes que Mix-Cité, Ni putes Ni soumises (créée en 2003) ou Osez le féminisme (2009), initialement très attachées à la mixité, vont en effet progressivement revoir leurs positions face au constat de la reproduction d'un certain nombre de mécanismes de la domination masculine (comme la propension plus grande des hommes à prendre la parole ou être présents dans les médias¹²). Dans ces conditions, s'ils n'abandonnent pas la mixité, ces collectifs cessent progressivement de rechercher la participation des hommes. À leurs côtés, des militantes de toutes générations continuent par ailleurs à revendiquer et pratiquer la non-mixité dans de grandes organisations (comme la Marche mondiale des femmes ou la Coordination française pour le lobby européen des femmes), dans des collectifs (à l'image de La Barbe ou du Collectif féministe contre le viol), dans des espaces institutionnels de défense de la cause des femmes (comme les réseaux de femmes dans les entreprises), à l'occasion d'actions comme des Marches de nuit ou dans des espaces non mixtes à l'intérieur de mobilisations mixtes (par exemple lors du mouvement Nuit debout à Paris).

Parmi les plus jeunes, les contours de la mixité sont en outre redéfinis. Depuis la fin des années 2000, l'émergence d'événements ou de collectifs en « non-mixité *queer* », « non-mixité sans hommes cis¹³ » ou « non-mixité de femmes racisées » est venue compléter le répertoire d'action des mouvements féministes. Engageant des questionnements sur d'autres rapports de pouvoir que les seuls rapports sociaux de sexe, ces non-mixités sont néanmoins revendiquées à partir de constats similaires à ceux des militantes des années 1970, à l'exemple du collectif afroféministe MWASI qui explique et précise : « ce collectif est non mixte car nous pensons être les mieux placées pour saisir les armes de notre émancipation. MWASI n'est ni contre les hommes ni contre les autres groupes ethno-raciaux¹⁴ ». Les non-mixités féministes sont ainsi conçues *pour* les militantes comme des espaces de définition des luttes féministes, de politisation des expériences individuelles et de suspension, même temporaire et partielle, d'un certain nombre de rapports de domination¹⁵.

¹⁰ Clémentine Autain et Thomas Lancelot : « De la mixité dans les luttes féministes », *Alternative rouge et verte*, 1997.

¹¹ <https://martiennes.wordpress.com/2011/07/26/1%E2%80%99homme-est-1%E2%80%99avenir-du-feminisme/>.

¹² Caroline De Haas, cofondatrice d'Osez le féminisme, rapporte par exemple au sujet d'une réunion du groupe : « Dans la salle, une centaine de personnes, 85 % de femmes. À la fin de la rencontre, un tiers des femmes et près de la moitié des hommes avaient pris la parole. Les femmes avaient parlé en moyenne deux minutes, les hommes quatre minutes. Dans une réunion censée être féministe, avec 85 % de femmes, on reproduit quand même les inégalités de sexe dans la prise de parole ! ». Voir « Les espaces "non mixtes", un choix plus que légitime dans les stratégies de luttes collectives », *Bastamag*, 6 avril 2018, en ligne : www.bastamag.net/Les-espaces-non-mixtes-un-choix-plus-que-legitime-dans-les-strategies-de-luttes.

¹³ Cis pour cisgenre, c'est-à-dire, par opposition à trans(genre), qui est en conformité avec les normes de genre dominantes de son sexe assigné à la naissance.

¹⁴ <https://nyansapofest.org/author/mwasicollectif>.

¹⁵ Sur ce point, voir par exemple le témoignage d'une militante de Lallab : www.lallab.org/6-raisons-pour-lesquelles-les-reunions-en-non-mixite-sont-importantes/.

Figure 2. Affiche pour une marche de nuit féministe non mixte le 25 novembre 2015 à Marseille

MERCREDI 25 NOVEMBRE MARSEILLE
17:30h A L'OMBRIERE DU VIEUX PORT

Le 25 novembre 1960, les trois sœurs Mirabal, militantes politiques, sont assassinées en République dominicaine. Trente-neuf ans plus tard les Nations Unies ont fait "la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes".
Les institutions se servent de cette date pour stéréotyper l'image de la femme victime. Nous ne sommes pas des victimes, nous sommes pluriel-le-s, nous sommes en lutte !
On appelle à marcher cette nuit parce-que les violences machistes, sexistes et transphobes continuent et on dénonce plus largement le système cis-hétéro-patriarcal qui les produit.

TU EN AS MARRE...
qu'on te demande de sourire, d'ouvrir ta gueule en risquant de prendre des claques, que ta parole soit occultée dans une société patriarcale, qu'on te fasse des remarques sur ton poids, de te justifier si tu ne veux pas avoir d'enfant, d'être astreinte aux corvées ménagères, que le mot lesbienne soit une insulte, d'être mégenréE, d'être assignéE à un genre, de devoir te faire psychiatriser et stériliser pour changer d'état civil, d'être exotiséE, que ta tenue justifie les violences subies dans la rue, que la nuit soit réservée aux hommes, qu'on trouve normal que tu te fasses battre, d'être considéréE responsable des violences conjugales que tu subis, d'être pénaliséE quand tu es travailleurE du sexe, d'être instrumentaliséE pour alimenter les campagnes sécuritaires et les débats racistes, de subir des agressions sexuelles partout et même dans les commissariats, les centres de rétention, aux frontières...

TU AS ENVIE...
de reprendre la rue, de savoir te défendre seulE, de porter une jupe très longue ou très courte, de gérer toi-même la longueur de tes poils, d'être une gouine épilée, de brûler les manuels de savoir-vivre, de faire du stop, de vivre en camion, d'être une féministe enragée, d'être dans tes pensées sans te faire brancher, de rester sur le même trottoir sans avoir peur de te faire insulter, de porter un voile par-tout et librement, d'être boulangère et pas « la femme du boulanger », d'exercer tous les métiers du monde et toucher le salaire décent qui va avec, d'être une personne : ni fille ni garçon, d'être autre chose qu'un fantasme hétéro, de dénoncer tout ce qui t'opresse chaque jour, d'avorter librement, d'être prisE au sérieux quand tu vas porter plainte pour violence, que les magistrats jugent les agresseurs sans te culpabiliser, que le consentement devienne une évidence...

L'Etat et les autorités policières rendent possibles ces violences. Le viol, les meurtres et les agressions sont le produit de ce sexisme ordinaire, considéré comme normal et vécu au quotidien par touTEs, les meufs, les gouines et les personnes trans.

VIENS !
Marcher, crier, chanter, rire, faire du bruit, t'exprimer.
En jupe, en jean, en hijab : ton corps n'est qu'à toi !
Des individus, collectifs, organisations féministes qui marcheront sans étiquette.

Pour trouver un baby sitter contacte : marche-de-nuit-marseille@riseup.net

Source : <https://mars-infos.org/marche-de-nuit-feministe-non-mixte-451> (DR).

Présente aux côtés de la mixité dès la fin du XIX^e siècle, la non-mixité dans les mobilisations féministes en France se charge donc de différents sens au fil de l'histoire. D'abord pensée comme un moyen de faire la preuve de la légitimité et des compétences politiques des femmes, elle est progressivement devenue un levier d'autonomisation des femmes pour déterminer leurs propres luttes, puis un support individuel et collectif de politisation de leurs expériences. Ce détour par l'histoire et le présent des luttes féministes met finalement en évidence la confusion intellectuelle et politique produite et reproduite, depuis les années 1970, par les opposant·es à la non-mixité : dénoncée comme un projet de société où femmes et hommes seraient séparé·es (ou plus récemment, où blanches et non-blanches seraient séparées), elle se veut dans la pratique féministe un outil de luttes, parmi d'autres, pour une société égalitaire.

Bibliographie

- Charpenel, M. 2016. « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe », *Éducation et sociétés*, n° 37, p.15-31. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/revue-education-et-societes-2016-1-page-15.htm.
- Jacquemart, A. 2015. *Les Hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Jacquemart, A. 2017. « Une histoire genrée des mouvements suffragistes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 133, p. 3-14. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2017-1-page-3.htm.
- Jacquemart, A. et Masclet, C. 2017. « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 46, p. 221-247.
- Klejman, L. et Rochefort, F. 1989. *L'Égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris : Presses de la FNSP-Éditions des femmes.
- Pavard, B. 2009. « Genre et militantisme dans le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pratique des avortements (1973-1979) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 29, p. 79-96. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://journals.openedition.org/clio/9217>.
- Pavard, B. 2012. *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Zancarini-Fournel, M. 2002. « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, p. 133-143. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/journal-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-133.htm.

Alban Jacquemart est sociologue et politiste, maître de conférences à l'université Paris-Dauphine et à l'IRISSO (Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales). Ses recherches portent sur les mouvements féministes, l'égalité professionnelle dans la fonction publique et les politiques d'égalité femmes-hommes. Il a notamment publié *Les Hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015 et *Le Plafond de verre et l'État. La construction des inégalités de genre dans la fonction publique*, Paris, Armand Colin, 2017 (avec Catherine Marry, Laure Bereni, Sophie Pochic et Anne Revillard).

Pour citer cet article :

Alban Jacquemart, « La non-mixité féministe : pour les femmes ou contre les hommes ? », *Métropolitiques*, 21 septembre 2020. URL : <https://metropolitiques.eu/La-non-mixite-feministe-pour-les-femmes-ou-contre-les-hommes.html>.